



UNOWAS Magazine

Ensemble pour la Paix

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



Ghana,
le succès des élections témoigne
de la maturité démocratique

Dans ce numéro

EDITO



« Le succès des élections témoigne de la maturité démocratique du Ghana. » - P.4

FOCUS



Les Forums nationaux des parties prenantes ont contribué au succès des élections générales au Ghana - P.8



Interview Révérend Ernest Adu-Gyamfi, Président du Conseil national pour la paix (CNP) - « J'appelle tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique, à rester unis pour renforcer la cohésion nationale et construire un avenir meilleur pour tous. » - P.10

UNOWAS EN ACTION



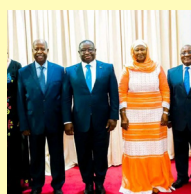
Le Représentant spécial Simão exhorte le Conseil de sécurité à renforcer son soutien aux pays de la sous-région - P.12



Initiatives de collaboration pour faire avancer l'agenda femmes, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel - P.14



À la COP29, UNOWAS mobilise les acteurs régionaux pour mieux lutter contre l'impact du changement climatique en Afrique de l'Ouest et au Sahel - P.18



Partenariat régional pour réduire les tensions et consolider la paix en Sierra Leone - P.20

L'ONU EN ACTION



Interview Aminatou Sar,
*Coordonnatrice Résidente
des Nations Unies au Bénin*
- « La coopération entre les
Nations Unies et le Bénin est
au beau fixe... » - P.22



**La crise climatique exige une
action urgente et une vision
à long terme - P.26**



Interview Robert Kotchani,
*Représentant Régional du
HCDH* - « En dépit de tous les
défis, l'espoir est permis...
» - P.28

PORTRAIT



**Alice Djiba, journaliste
engagée pour le droit des
femmes - P.34**

SOUSCRIPTION

Pour recevoir la version online et pour toute information concernant le contenu d'UNOWAS Magazine, veuillez écrire un message à l'adresse email ci-dessous:

unowascpio@un.org

UNOWAS Magazine est conçu et produit par
le Bureau de la Communication Stratégique et
de l'Information Publique

SUIVEZ NOUS



unowas.unmissions.org



twitter.com/UN_UNOWAS



facebook.com/UNOWAS



flickr.com/UNOWAS



Leonardo Santos SIMAO

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef de l'UNOWAS/CNMC

« Le succès des élections témoigne de la maturité démocratique du Ghana. »

La tenue des élections générales au Ghana le 7 décembre et celles, législatives au Sénégal le 17 novembre, témoigne d'une vitalité démocratique incontestable et ce en dépit d'un contexte régional politique, sécuritaire et socio-économique en proie à des défis complexes qu'exigent une forte détermination par tous.

Redoubler d'effort et de mobilisation pour atteindre la stabilité, la paix et le développement dont ont besoin les populations Ouest africaines, constitue un objectif majeur dont la réalisation exige une adhésion et un engagement responsables des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Tel fut le sens de l'engagement démontré par tous les acteurs Ghanéens avant, durant et après les élections générales qui se sont déroulées dans un environnement apaisé et ont permis, encore une fois, un transfert pacifique et démocratique du pouvoir.

Notre collaboration avec le Conseil National pour la Paix (CNP) et d'autres partenaires, à travers le soutien à l'organisation des cinq forums nationaux des parties prenantes à Tamale, Kumasi, Cape Coast, Ho

et Accra pour promouvoir la tenue d'élections pacifiques, et la signature le 28 novembre du Pacte de paix pour les élections présidentielles par tous les candidats et partis politiques a contribué à renforcer l'importance de la mobilisation de tous les citoyens, au-delà de leur appartenance politique ou sociale, à la tenue d'élections pacifiques, et au respect des lois et des institutions du pays que nous avons observés lors des élections générales du 7 décembre dernier.

Comme l'a bien souligné le Révérend Ernest Adu-Gyamfi, Président du Conseil national pour la paix du Ghana (CNP) au lendemain des élections présidentielles (voir entretien), « le peuple ghanéen a su maintenir la paix tout au long du processus électoral, soulignant ainsi que le succès des élections témoigne de la maturité démocratique du Ghana. »

En effet, l'attachement des Ghanéens à la paix et à la démocratie a permis le succès des élections, mais, il est également important de rappeler la nécessité de poursuivre cet engagement après les élections pour consolider la paix et le développement, car comme l'affirme le Président du CNP, « la poursuite de l'unité entre

tous les citoyens, quelle que soit leur affiliation politique, est cruciale afin de renforcer la cohésion nationale et construire un avenir meilleur pour tous. »

Le travail que nous menons quotidiennement avec nos divers partenaires pour prévenir les conflits et consolider la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel est un travail de longue haleine. Chaque progrès réalisé mettant en valeur l'intérêt du citoyen Ouest africain, représente une victoire majeure pour toute une région qui continue de faire face à des défis, toujours persistants, comme le changement climatique, l'insécurité et la menace terroriste.

Relever ces défis ne peut se faire qu'à travers une mobilisation et un engagement coordonnés de tous, notamment des femmes et des jeunes qui constituent l'avenir des pays de la sous-région.

Sana relâche, nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour contribuer efficacement à construire un avenir meilleur en 2025 pour les peuples en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

10 CHOSSES À SAVOIR SUR UNOWAS

-  UNOWAS, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été établi en 2002 en tant que mission politique spéciale régionale du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) des Nations Unies.
-  UNOWAS est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.
-  UNOWAS met en oeuvre le mandat donné par le Conseil de sécurité pour prévenir les crises et des conflits à travers un rôle actif dans la diplomatie préventive, les bons offices, et la médiation politique.
-  Le mandat d'UNOWAS couvre 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
-  UNOWAS travaille en étroite collaboration avec les différentes entités des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux, notamment la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, le Groupe des Cinq pour le Sahel et l'Union Africaine, pour consolider la paix et prévenir les conflits.
-  UNOWAS soutient les 15 pays dans leurs efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits.
-  UNOWAS soutient les institutions sous-régionales et les États dans leurs efforts à faire face aux menaces transfrontalières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la sous-région. UNOWAS contribue également à l'analyse et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la sécurité et la stabilité dans la sous-région.
-  UNOWAS contribue à la mise en oeuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour soutenir les pays du Sahel à faire face aux multiples défis sécuritaires, de développement, la gestion des effets du changement climatique et la promotion du développement durable.
-  Le Représentant spécial du Secrétaire général est également le Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), créée pour faciliter la mise en oeuvre de l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria.
-  La CMCN appuie le travail de démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Elle soutient la réponse aux besoins des populations affectées par les travaux de démarcation. Depuis sa création, la CMCN a démarqué 2050 km sur un tracé de frontière estimé à 2100 km et a construit 2213 bornes frontières sur un total estimé à 2969.

UNOWAS célèbre le 9ème anniversaire de la Résolution 2250 (2015) sur les jeunes, la paix et la sécurité et s'engage pour les 16 jours d'activisme contre la VBG à l'égard des femmes et des filles



Le 9 décembre, RSASG Freeman a présidé la cérémonie de célébration du 9ème anniversaire de la Résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les jeunes, la paix et la sécurité, sur le thème « Les jeunes face à l'insécurité et à la transition politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel ». Lors de son allocution d'ouverture, Mme Freeman a déclaré : "Pendant près d'une décennie, la Résolution 2250 (2015) a permis de mobiliser les jeunes autour de l'agenda jeunes, paix et sécurité afin de donner un coup de pouce à la création d'un environnement stable et serein dans les différents communautés, pays et régions". Dans le cadre des 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles, UNOWAS a organisé le 29 novembre, une session de renforcement des capacités sur le thème : "Exploiter le pouvoir des communautés : Solutions locales pour lutter contre la Violence Basée sur le Genre (VBG)". Mme Freeman a souligné la nécessité de "renouveler notre engagement à agir et à transformer le discours autour de la violence basée sur le genre, en créant un environnement où les initiatives communautaires non seulement survivent, mais prospèrent". La veille, la Représentante spéciale adjointe a participé au "Café Genre" sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité à organisé par l'Ambassade des Pays-Bas à Dakar, en collaboration avec UNFPA et ONU Femmes.

Le RSSG Simão participe à la 58ème réunion de l'UNSAC à Bangui



Le RSSG Simão s'est rendu à Bangui, en République centrafricaine, du 27 au 30 novembre. Le 29 novembre, il a participé à la 58ème session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Dans son discours, il a fait le point sur la collaboration entre l'UNOWAS et l'UNOCA sur une série de questions, notamment la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, la transhumance frontalière, la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et la sécurité climatique. Le 28 novembre, il a participé à la réunion de haut niveau des Représentants spéciaux et Envoyés spéciaux des Nations Unies travaillant sur la région de l'Afrique centrale. Les discussions ont porté sur les défis politiques et sécuritaires régionaux et M. Simão a partagé son expérience de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

À Abuja, le représentant spécial Simão réaffirme l'engagement continu des Nations Unies à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement et le peuple nigériens pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement



Dans le cadre de l'engagement continu de l'UNOWAS à soutenir les pays de la sous-région dans leurs efforts de consolidation de la paix et de la sécurité, le Représentant spécial Simão a conclu, le 23 novembre, une visite de travail de cinq jours dans la capitale nigérienne, Abuja. Il a tenu une série de réunions avec les autorités nationales, ainsi qu'avec des responsables de la CEDEAO. Il a rencontré le Secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères, Dunoma Umar Ahmed ; le ministre de la Justice, procureur général, Lateef Olasunkanmi Fagbemi ; le Vice-Président du Sénat et Vice-Président du Parlement de la CEDEAO, le Sénateur Barau Jibrin ; le Président de la Commission de la CEDEAO, Dr Omar Aliou Touray ; et l'ancien président du Nigeria, S.E. Goodluck Jonathan. Il a également rencontré l'équipe de pays des Nations Unies et le corps diplomatique. Les discussions avec ses interlocuteurs ont porté sur diverses questions relatives à la paix et à la sécurité dans la sous-région et sur les moyens de renforcer davantage la coordination et le partenariat régionaux pour relever les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays de la sous-région. Il a également discuté des étapes vers la finalisation du processus de démarcation de la frontière dans le cadre du mandat de la Commission mixte Cameroun-Nigeria. La Représentante spéciale a salué le rôle de leadership du Nigeria, en particulier dans le bassin du lac Tchad, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et a réaffirmé l'engagement continu de l'ONU à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement et le peuple nigériens pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans le pays et dans la sous-région.

L'UNOCA et l'UNOWAS réaffirment le soutien de l'ONU aux efforts du Tchad pour lutter contre le terrorisme



Dans le cadre de leur engagement en faveur de la prévention des conflits et de l'appui à la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique centrale et de l'Ouest, les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Abdou Abarry, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, ont effectué une mission conjointe au Tchad du 12 au 16 novembre. Au cours de leur séjour, ils se sont entretenus avec le Premier ministre, Allamaye Halina, et le ministre d'État aux Affaires étrangères, Abderaman Koulamallah, entre autres. M. Abarry et M. Simão se sont intéressés à la situation humanitaire dans le bassin du lac Tchad et se sont rendus le 13 novembre à Bol, à plus de 150 km au nord de la capitale N'Djamena. Ils ont ainsi pu mesurer les défis auxquels sont confrontés les populations, les autorités locales et les partenaires humanitaires. Les échanges avec l'ensemble des parties prenantes ont permis de réaliser une évaluation rigoureuse des besoins, afin de mieux organiser et coordonner l'aide en matière de protection, de sécurité alimentaire et de santé, notamment pour les plus vulnérables, y compris les femmes et les enfants.

Au Koweït, le RSSG Simão appelle les partenaires à la mise en place d'un mécanisme de coopération régionale pour aider les pays du Sahel central à lutter efficacement contre le terrorisme



Le Représentant spécial Simão, a participé à la Conférence de haut niveau sur le renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et la mise en place de mécanismes agiles de sécurité aux frontières, qui s'est tenue les 4 et 5 novembre au Koweït. Coorganisée par l'État du Koweït, la République du Tadjikistan et le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (UNOCT), la conférence avait pour objectif de promouvoir la coopération régionale et internationale sur diverses questions de sécurité et de gestion des frontières décrites dans la huitième résolution d'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies adoptée par l'Assemblée générale en juillet 2023. S'exprimant lors de la session ministérielle sur comment « tirer parti du multilatéralisme pour parvenir à une coopération renforcée en matière de lutte contre le terrorisme dans le monde », le Représentant spécial Simão a souligné que pour des raisons géopolitiques, le Sahel est devenu une région oubliée comparé à d'autres régions du monde touchées par les conflits, bien qu'il soit désormais caractérisé comme le point chaud du terrorisme dans le monde. « Si les pays du Sahel ne reçoivent pas suffisamment de soutien pour combattre et vaincre le terrorisme, il existe un risque que certaines parties de cette région deviennent des sanctuaires sûrs d'où les terroristes peuvent planifier des attaques sur d'autres pays et continents, y compris des débordements vers les États du Golfe de Guinée », a-t-il averti.

UNOWAS et ONU Femmes renforcent le leadership des femmes



UNOWAS, en partenariat avec ONU Femmes, a organisé, du 10 au 12 septembre, à la Somone, au Sénégal, un atelier de renforcement des capacités de trois jours pour l'Équipe d'intervention rapide des femmes d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, les femmes leaders et des représentantes de réseaux de femmes de la région. L'atelier visait à renforcer le leadership des femmes, y compris des jeunes femmes, dans la réponse aux situations de conflit et d'urgence en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, afin de s'assurer que les interventions préventives et les efforts de médiation sont inclusifs et sensibles aux besoins des communautés, en particulier ceux des femmes, des jeunes et des enfants. plus de 25 femmes leaders ont été formées à la prévention et à la gestion des conflits, à la négociation de paix et à la médiation. À l'issue de la session de formation et des discussions, les femmes ont fait part de leur volonté de mettre au service des États de la région leur expertise en matière de diplomatie préventive et de médiation. Elles ont également adopté une feuille de route à mettre en œuvre pendant une année et demandé à UNOWAS et à ONU-Femmes d'établir une base de données des femmes médiatrices d'Afrique de l'Ouest et du Sahel

Les Forums nationaux des parties prenantes ont contribué au succès des élections générales au Ghana



En étroite collaboration avec différents partenaires, notamment, le Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies au Ghana et le Conseil national pour la paix (CNP) du Ghana, UNOWAS a soutenu l'organisation de forums nationaux des parties prenantes dans cinq lieux stratégiques : Tamale, Kumasi, Cape Coast, Ho et Accra pour favoriser la tenue d'élections générales pacifiques du 7 décembre.

Dans le cadre de son engagement continu en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, UNOWAS attache une grande importance aux processus électoraux qui sont une étape nécessaire dans la vie démocratique d'un pays, mais qui peuvent également devenir une source de tensions et de conflits avec des conséquences directes sur la paix et la stabilité.

Dès les premiers jours de la période pré-électorale, UNOWAS, s'est investie dans une approche coordonnée

qui intègre tous les acteurs nationaux afin de prévenir les tensions et les conflits, et favoriser le maintien d'un environnement apaisé menant aux élections à travers, notamment, l'organisation des Forums nationaux des parties prenantes.

Comme ce fut le cas au Nigeria, les Forums nationaux des parties prenantes au Ghana tenus dans cinq localités stratégiques : à Tamale, Kumasi, Cape Coast, Ho et Accra, ont joué un rôle vital dans le renforcement de la confiance entre les différents acteurs pour

assurer la tenue d'élections générales crédibles, inclusives et pacifiques du 7 décembre dernier.

La présence de centaines de participants dont de chefs traditionnels, de représentants de partis politiques, d'agences de sécurité, d'organisations de la société civile, d'institutions étatiques, de syndicats et du pouvoir judiciaire, entre autres, illustre clairement l'attachement des Ghanéens au dialogue et à la concertation, et souligne l'importance du rôle de ses Forums dans la sensibilisation et la mobilisa-



La Représentante spéciale adjointe lors d'un forum national des parties prenantes au Ghana.

tion des citoyens pour promouvoir des élections pacifiques, dans le respect de l'Etat de droit.

Présent au Forum national des parties prenantes à Ho, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Leonardo Santos Simão, avait appelé les dirigeants et les citoyens à favoriser la confiance et la coopération tout au long de la période électorale afin de garantir une élection sans violence, en soulignant que tout le monde était responsable pour la promotion d'un environnement électoral pacifique.

Animés par la même volonté, les parties prenantes ont fournis des efforts inlassables tout au long du processus électoral qui ont permis, malgré quelques incidents mineurs, la réussite de l'organisation des élections générales.

Les membres de la Commission électorale, partis politiques et leur candidat, institutions de sécurité de l'Etat, chefs religieux, chefs traditionnels, organisations de la société civile, associations de femmes et de jeunes et les médias ont démontré leur attachement à la paix, à la démocratie, et au respect de l'Etat de droit.

Pour le Président du Conseil national pour la paix du Ghana (CNP), Révérend Ernest Adu-Gyamfi, le succès des élections souligne l'importance d'un engagement régulier entre les parties prenantes. Les forums nationaux des parties prenantes ont contribué à atténuer les tensions, à aligner les attentes et à souligner l'importance d'une compétition pacifique dont le point culminant était la signature avant les élections du Pacte pour la paix.

En plus des activités de plaidoyer du CNP, les efforts conjoints de l'ONU et du CNP ont également contribué à renforcer la confiance dans le processus électoral, et le partenariat a permis d'améliorer le soutien diplomatique et logistique nécessaire à la tenue d'élections pacifiques au Ghana, a souligné le Président du CNP au lendemain des élections, en ajoutant que les stratégies proactives de consolidation de la paix et la médiation avant les élections ont été essentielles pour éviter les conflits.

Le sens de responsabilité démontré par toutes les parties prenantes et l'engagement de tous les candidats et dirigeants des partis politiques à garantir que la paix et la sécurité prévalent pendant tout le processus électoral, constituent, sans aucun doute, un

acquis majeur en faveur de la consolidation de la démocratie au Ghana qui sera cité comme un modèle de maturité politique et de pragmatisme.

Le transfert démocratique et pacifique du pouvoir marqué par la concession exemplaire et gracieuse du candidat Dr Mahamudu Bawumia au profit de son concurrent, le Président élu, John Dramani Mahama, servira de modèle à d'autres pays de la région, tout en garantissant que la paix reste une priorité au-delà du cycle électoral.

« Il est important de poursuivre les efforts de paix même après les élections afin de garantir la durabilité de la paix. J'appelle tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique, à rester unis pour renforcer la cohésion nationale et construire un avenir meilleur pour tous, » a exhorté le Président du Conseil national pour la paix du Ghana (CNP), Révérend Ernest Adu-Gyamfi.

Dans la poursuite des objectifs du Pacte pour l'avenir adopté en septembre lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, UNOWAS, en coordination avec ses partenaires, continuera de soutenir le Ghana dans ses efforts pour plus de développement et de prospérité.

« J'appelle tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique, à rester unis pour renforcer la cohésion nationale et construire un avenir meilleur pour tous. »



Révérend Ernest Adu-Gyamfi
Président du Conseil national pour la paix (CNP)

Révérend Ernest Adu-Gyamfi est le président du Conseil national pour la paix (CNP). Sous sa direction, le CNP a joué un rôle essentiel dans la sensibilisation et la mobilisation de tous les Ghanéens pour que la paix reste une priorité au-delà du cycle électoral. Entretien.

Le CNP est une institution nationale de paix statutaire indépendante établie par la loi sur le Conseil national pour la paix de 2011 (loi 818). Pouvez-vous nous en dire plus sur son rôle et ses réalisations ?

Le CNP a plusieurs responsabilités et joue un rôle important dans la consolidation de la paix et du dialogue grâce à son engagement actif dans plusieurs domaines, notamment dans :

La médiation et dialogue : Le CNP travaille à la médiation des conflits à tous les niveaux de la société, qu'il s'agisse de différends communautaires ou de questions nationales plus importantes.

La promotion d'élections pacifiques : Le NPC a joué un rôle essentiel pour garantir des élections pacifiques en organisant des forums, en facilitant le dialogue entre les parties prenantes et en promouvant la paix électorale.

La prévention des conflits : Le NPC prend des mesures proactives pour prévenir les conflits potentiels en s'attaquant aux problèmes sous-jacents qui pourraient dégénérer en violence.

Les forums nationaux des parties prenantes : Le NPC organise ces forums pour réunir divers groupes, notamment les partis politiques, les organisations de la société civile, les

agences de sécurité et d'autres parties prenantes, afin de discuter des questions de paix et de sécurité.

En termes de réalisations, je peux souligner quelques exemples comme :

Le Pacte de paix et préparation des élections : Le NPC a joué un rôle déterminant dans l'organisation des forums nationaux des parties prenantes dans cinq villes (Tamale, Kumasi, Cape Coast, Ho et Accra), où des discussions et des engagements clés en faveur de la paix ont été pris, notamment la signature du pacte de paix, qui a contribué à favoriser un environnement pacifique jusqu'à l'élection.

Des élections pacifiques : Grâce à ses activités de plaidoyer, le NPC a contribué au maintien de la paix pendant les élections en favorisant la collaboration et la confiance entre les partis politiques, les autorités électorales et le public.

Sensibilisation et éducation du public : Le NPC s'efforce également de sensibiliser le public à l'importance de la paix et de la stabilité dans le processus électoral et au-delà.

Le NPC a joué un rôle essentiel dans l'organisation de cinq forums nationaux des parties prenantes, à Tamale, Kumasi, Cape Coast, Ho et Accra, ainsi que dans la signature du pacte de paix. Maintenant que les élections sont derrière nous, quel est votre bilan ? Y a-t-il des leçons à tirer pour le Ghana et pour la région ?

Les élections au Ghana se sont déroulées pacifiquement, sans incidents majeurs de violence, un résultat positif qui souligne le succès des efforts de consolidation de la paix avant les élections.

Le caractère pacifique des élections reflète l'intégrité du processus électoral, y compris les efforts de la Commission électorale et l'adhésion des partis politiques à l'État de droit.

En effet on peut tirer quelques leçons pour le Ghana et les pays de la sous-région :

Le rôle du dialogue et de l'engagement des parties prenantes : Le succès des élections souligne l'importance d'un engagement régulier entre les parties prenantes. Les forums nationaux des parties prenantes ont contribué à atténuer les tensions, à aligner les attentes et à souligner l'importance d'une compétition pacifique.

Collaboration avec la sécurité et la société civile : La collaboration entre le CNP, les agences de sécurité, les partis politiques et les organisations de la société civile est un modèle pour des élections pacifiques et peut être reproduite dans d'autres pays africains.

Prévention précoce et consolidation de la paix : Les stratégies proactives de consolidation de la paix et la médiation avant les élections ont été essentielles pour éviter les conflits. Il est important de poursuivre les efforts de paix même après les élections afin de garantir la durabilité de la paix.

Les Nations unies ont participé au soutien et à la promotion d'élections pacifiques au Ghana. Comment évaluez-vous votre collaboration avec les Nations unies au Ghana et avec l'UNOWAS en particulier ?

L'ONU a fourni une assistance technique et des ressources pour soutenir les efforts du CNP dans l'organisation de forums, d'ateliers et de sessions de dialogue avec les acteurs politiques.

La collaboration entre le CNP et l'UNOWAS a été stratégique, les deux parties travaillant en étroite collaboration sur la prévention des conflits et les initiatives de consolidation de la paix, en particulier pendant les périodes électorales.

L'ONU, en partenariat avec le CNP, a contribué à la surveillance des élections et à la fourniture de conseils afin de prévenir les conflits, d'apaiser les tensions et de garantir la transparence pendant les élections.

Les efforts conjoints de l'ONU et du CNP ont contribué à renforcer la confiance dans le processus électoral, et le partenariat a permis d'améliorer le soutien diplomatique et logistique

nécessaire à la tenue d'élections pacifiques au Ghana. La collaboration a également permis au CNP de tirer parti des expériences d'autres pays de la région où l'ONU a participé à des efforts de consolidation de la paix, garantissant ainsi une approche plus complète et adaptée au contexte.

Les élections se sont déroulées sans heurts et dans le calme. Quel est le message que vous souhaitez transmettre aux Ghanéens ?

Le CNP félicite le peuple ghanéen d'avoir maintenu la paix tout au long du processus électoral, soulignant que le succès des élections témoigne de la maturité démocratique du Ghana.

Le CNP appelle à la poursuite de l'unité entre tous les citoyens, quelle que soit leur affiliation politique, afin de renforcer la cohésion nationale et de construire un avenir meilleur pour tous.

Le CNP souligne l'importance de continuer à promouvoir la paix, non seulement pendant les élections, mais dans tous les aspects de la société. Cela inclut la coexistence pacifique, le respect mutuel et la compréhension.

Un message de soutien continu aux institutions démocratiques, y compris la Commission électorale, le système judiciaire et les services de sécurité, car ils sont essentiels au maintien de la paix et de la démocratie ghanéenne.

En conclusion, le rôle du CNP dans la promotion de la paix pendant les élections a été significatif, et sa collaboration avec l'ONU et d'autres parties prenantes a contribué à un processus électoral pacifique et réussi. Les enseignements tirés peuvent servir de modèle à d'autres pays de la région, en garantissant que la paix reste une priorité au-delà du cycle électoral.

Le Représentant spécial Simão exhorte le Conseil de sécurité à renforcer son soutien aux pays de la sous-région



Le RSSG Simao au Conseil de sécurité, lors de son briefing.

Le vendredi 20 décembre 2024, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Leonardo Santos Simão, a présenté au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et le Sahel dans lequel il appelle à la mobilisation de tous pour faire face, notamment, au terrorisme, à l'extrémisme violent et à l'impact du changement climatique qui causent une souffrance profonde à des millions de personnes.

Rendu public le 2 décembre, le rapport du Secrétaire général présenté par Leonardo Santos Simão couvre la période du 1 juillet au 30 novembre 2024. Il fait un point sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que sur les activités et les efforts entrepris par UNOWAS et la CNMC pour contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

Devant les membres du Conseil de sécurité, M. Simão, a souligné les progrès démocratiques significatifs

réalisés dans la région, citant les élections pacifiques au Ghana et au Sénégal, tout en reconnaissant les défis économiques qui menacent ces acquis. « Ces deux élections démontrent les progrès réalisés en matière de démocratie dans la région. Cependant, le Ghana, le Sénégal et d'autres pays sont confrontés à des défis économiques importants et ont besoin d'aide pour gérer la dette croissante et mettre en œuvre des projets qui protègent les moyens de subsistance, faute de quoi leurs acquis démocratiques ne parviendront pas à satisfaire les attentes créées par les populations, en particulier celles des femmes et des jeunes », a déclaré le Représentant spécial.

M. Simão est également revenu sur sa participation au dernier sommet des Chefs de l'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tout en soulignant la position cruciale du Sommet de maintenir le dialogue avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger, malgré leur

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Leonardo Santos Simão, a présenté au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et le Sahel dans lequel il appelle à la mobilisation de tous pour faire face, notamment, au terrorisme, à l'extrémisme violent et à l'impact du changement climatique qui causent une souffrance profonde à des millions de personnes.

décision de se retirer de l'organisation régionale. Le Représentant a ensuite mentionné la nécessité de coordonner les efforts pour lutter contre le terrorisme. « Les dirigeants régionaux sont unanimes à reconnaître que l'insécurité engendrée par le terrorisme et l'extrémisme violent constitue la préoccupation la plus urgente de la région », a-t-il dit.

La situation humanitaire et sécuritaire est alarmante dans le Sahel central, où l'augmentation des déplacements et de l'insécurité a entraîné la fermeture de plus de 8 200 écoles. Le Représentant spécial a évoqué devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU les récentes attaques au Sahel central qui ont entraîné d'importantes pertes en vies humaines, ainsi que le fait que les « groupes terroristes deviennent plus agressifs, utilisant des armes sophistiquées, notamment des drones ». Il a exhorté les partenaires internationaux à soutenir l'appel humanitaire sous-financé, qui reste actuellement inférieur à 50 % de son objectif.

En ce qui concerne la résilience climatique, il a mis l'accent sur les réunions organisées entre les parties prenantes pour discuter de la gestion transfrontalière de l'eau lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique de 2024 à Bakou, et s'est félicité de la visite, en décembre, du groupe d'experts informel du Conseil sur le changement climatique, la paix et la sécurité dans la région du bassin du lac Tchad.

Outre ces préoccupations, M. Simão a également alerté sur la situation des droits de l'homme. Il a souligné que les violations des droits de l'homme et les restrictions à l'espace civique persistent, notamment en Guinée et dans les pays du Sahel central. Il a néanmoins félicité le Libéria pour ses efforts visant à garantir la responsabilité des

crimes du passé et la Gambie pour son processus de justice transitionnelle exemplaire.

Le Représentant spécial a également souligné les progrès réalisés dans la démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, qui constitueront, selon lui, une avancée majeure pour la consolidation de la paix, l'État de droit et la diplomatie. Il a informé que la Commission Mixte Cameroun et le Nigéria (CNMC) va renforcer sa collaboration avec l'Union Africaine pour faire progresser les mécanismes africains de consolidation de la paix et de prévention des conflits.

M. Simão a salué l'adoption récente du Pacte pour l'avenir, qui vise à renforcer le dialogue et les mesures de confiance entre les États membres. Il a réitéré la détermination d'UNOWAS à favoriser la collaboration entre les différentes parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, les femmes et les jeunes pour répondre aux problèmes urgents de sécurité, de gouvernance et d'assistance humanitaire. Il a par ailleurs, réaffirmé l'engagement d'UNOWAS à promouvoir des initiatives de paix centrées sur l'humain, notamment à la lumière du prochain Sommet extraordinaire de la CEDEAO axé sur le renforcement de l'intégration régionale, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des résolutions 1325 et 2250 sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité.

De leur côté, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur plein soutien au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Leonardo Santos Simão, pour son engagement continu en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Ils ont souligné l'importance pour toutes les parties prenantes concernées de collaborer pleinement et de manière constructive avec le représentant spécial du

Secrétaire général dans l'accomplissement du mandat du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Les membres du Conseil de sécurité ont également encouragé la poursuite d'une coopération étroite et efficace entre les Nations unies, y compris le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, la Commission de consolidation de la paix et les bureaux de pays des Nations unies, l'Union africaine et les organisations et mécanismes sous-régionaux en faveur d'une paix, d'une sécurité, d'une stabilité et d'un développement durables en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé leur engagement à soutenir les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel dans leurs aspirations à la paix, à la sécurité et à la prospérité. Ils ont appelé toutes les parties à apaiser les tensions et à travailler ensemble pour construire un avenir plus stable et plus prospère pour la région.



Les dirigeants régionaux sont unanimes à reconnaître que l'insécurité engendrée par le terrorisme et l'extrémisme violent constitue la préoccupation la plus urgente de la région

Initiatives de collaboration pour faire avancer l'agenda femmes, paix et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel



Participant·es à la Journée portes ouvertes sur la Résolution 1325 (2000), à Freetown en Sierra Leone.

La Journée portes ouvertes 2024 sur les résolutions 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions ultérieures sur les femmes, la paix et la sécurité a ouvert la voie à la célébration, l'année prochaine, du 25ème anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les discussions principales ont porté sur la manière de faciliter la pleine participation des femmes, y compris des jeunes femmes, à la prévention des conflits, aux processus de paix, aux transitions politiques et à d'autres aspects de développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont étroitement liées aux défis sociopolitiques de la région, aux conflits en cours et aux rôles complexes joués par les femmes. En effet, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel connaissent une montée sans précédent de l'extrémisme violent qui alimente le terrorisme et se propage du Sahel central aux pays côtiers, l'intensification des conflits intercommu-

nautaires, l'exacerbation des violences sexuelles et sexistes, et la résurgence de la criminalité organisée et transnationale. Les coups d'État militaires successifs au Mali, en Guinée, au Burkina Faso et au Niger, suivis de sanctions économiques contre ces pays, ainsi que de menaces sécuritaires, ont exacerbé les déséquilibres géopolitiques et diplomatiques entre plusieurs États. Ce contexte, combiné aux effets du changement climatique, affecte la

population, en particulier les femmes et les enfants, et exacerbe la pauvreté.

Les femmes sont souvent les victimes directes de la violence : violences sexuelles, y compris le viol et les mariages forcés, déplacements et recrutement par des groupes extrémistes, tout en étant confrontées à des risques accrus d'exploitation sexuelle, de traite et d'abus pendant les conflits. Mais leur rôle est double : dans de nombreux

conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel, les femmes ne sont pas seulement des victimes, mais aussi des participantes actives dans les processus de conflit et de consolidation de la paix. Dans certains cas, les femmes sont recrutées ou rejoignent volontairement des groupes armés en tant que combattantes, espionnes ou même dirigeantes au sein d'organisations insurgées. D'autre part, les femmes ont également joué un rôle important dans les négociations de paix, la médiation et la réconciliation. Les mouvements et les organisations de femmes fournissent souvent un leadership essentiel à la base dans la prévention des conflits et la défense de la paix, y compris des efforts tels que le dialogue intercommunautaire et la promotion de l'inclusion des femmes dans les négociations de paix formelles.

Malgré les contributions importantes des femmes à la paix et à la sécurité, elles sont souvent sous-représentées dans les processus de paix officiels, comme le demande la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les normes culturelles, les rôles traditionnels des sexes et l'exclusion des sphères politiques formelles entravent la participation active des femmes aux négociations de paix et à la prise de décisions en matière de sécurité. Cela limite l'efficacité globale et la durabilité des processus de paix.

Le 15 octobre 2024, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Leonardo Santos Simão, a coprésidé la Journée portes ouvertes régionale sur les résolutions 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions ultérieures sur les femmes, la paix et la sécurité. L'événement a ouvert la voie à la célébration, l'année prochaine du 25e anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Na-

tions Unies et visait à faciliter la pleine participation des femmes, y compris les jeunes femmes, à tous les aspects du développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les participants à la Journée Portes Ouvertes Régionale 2024 ont souligné que tous les pays d'Afrique de l'Ouest et de la région du Sahel ont pris des mesures appropriées pour mettre en œuvre la résolution 1325 (2000), largement en ligne avec les objectifs de prévention, de participation, de protection et de relèvement, qui sont les quatre piliers de la résolution 1325 (2000).

La CEDEAO poursuit sa dynamique quant au suivi et établissement de rapports sur le programme femmes, paix et sécurité en lançant et en encourageant une approche collaborative et éclairée au sein des membres du Groupe de pilotage des femmes de la CEDEAO sur les femmes, la paix et la sécurité.



Les mouvements et les organisations de femmes fournissent souvent un leadership essentiel à la base dans la prévention des conflits et la défense de la paix, y compris des efforts tels que le dialogue intercommunautaire et la promotion de l'inclusion des femmes dans les négociations de paix formelles.

En termes de participation, cette année a vu une étape importante dans la promotion de la représentation des femmes aux postes clés de gouvernance avec l'adoption le 30 juillet de la loi ghanéenne sur la parité, qui exige qu'au moins 50 % des postes de la fonction publique et de la prise de décision soient occupés par des femmes d'ici 2030. Les parties prenantes ghanéennes ont appelé à ce que cette loi soit mise en œuvre le plus rapidement possible.

Le 30 juillet également, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont convenu de mettre en place un cadre consultatif au sein de la Confédération des États du Sahel pour coordonner les efforts en faveur de la promotion des femmes et de l'égalité des sexes.

En Gambie, nous saluons les efforts visant à faire échouer un projet de loi visant à abroger l'interdiction de 2015 des mutilations génitales féminines, qui soulève des inquiétudes quant aux menaces qui pèsent sur les droits humains, le bien-être et l'autonomie corporelle des femmes et des filles, dans un contexte général de déclin des droits des filles et des femmes. Nous saluons la mobilisation de toutes les parties prenantes et la volonté politique générale de faire respecter l'interdiction des mutilations génitales féminines de 2015 en Gambie.

En septembre, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), en coopération avec ONU Femmes, a lancé l'Équipe d'intervention rapide des femmes médiatrices d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, une équipe de femmes médiatrices régionales. Le Représentant spécial Simão s'est engagé à plaider en faveur de leur inclusion dans les équipes de médiation et de négociation de la région et de la mise en œuvre de la feuille de route qu'elles ont élaborée.



31 octobre 2000, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution appelant à la participation des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits. Photo : UN Photo

Les deux missions UA-CEDEAO-ONU en Sierra Leone, co-dirigées par Son Excellence Fatoumata Jallow-Tambajang, ancienne Vice-Présidente de la République de Gambie, et le Représentant spécial du Secrétaire général, Simão, en sont un bon exemple.

La violence sexuelle et sexiste a connu une nouvelle recrudescence, en particulier avec la prolifération de groupes extrémistes qui ciblent spécifiquement les femmes. Le nombre sans précédent de personnes déplacées au Sahel a eu un impact plus dramatique sur les femmes, limitant l'accès aux services de santé vitaux, privant les jeunes d'une éducation et aggravant les inégalités.

Un autre thème qui a retenu les discussions était l'impact du changement climatique sur les femmes. Lorsque des catastrophes naturelles frappent, il existe encore peu de programmes dans les programmes d'après-conflit et de relèvement qui prennent en compte des questions spécifiques liées

aux femmes, notamment les droits à la terre, les conséquences des déplacements forcés, la violence sexuelle et la réintégration des femmes associées aux forces combattantes.

Cependant, les participants à la Journée Portes Ouvertes Régionale 2024 ont reconnu que la résolution des problèmes liés aux femmes, à la paix et à la sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest nécessite des efforts régionaux et internationaux coordonnés. Par conséquent, ensemble, les femmes et tous les acteurs doivent redoubler d'efforts pour s'assurer que les femmes et les jeunes femmes aient la possibilité de contribuer à la prise de décision sur la paix, la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et pour s'assurer que les femmes et les jeunes (en particulier les jeunes femmes) ne soient pas seulement impliqués mais au cœur de la prévention/gestion des conflits, des efforts de consolidation de la paix et de développement.



En termes de participation, cette année a vu une étape importante dans la promotion de la représentation des femmes aux postes clés de gouvernance avec l'adoption le 30 juillet de la loi ghanéenne sur la parité, qui exige qu'au moins 50 % des postes de la fonction publique et de la prise de décision soient occupés par des femmes d'ici 2030.

UNOWAS

UNITED NATIONS OFFICE
FOR WEST AFRICA
AND THE SAHEL



BUREAU DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET LE SAHEL



CNMC



CAMEROON-NIGERIA
MIXED COMMISSION



COMMISSION MIXTE
CAMEROUN-NIGERIA

À la COP29, UNOWAS mobilise les acteurs régionaux pour mieux lutter contre l'impact du changement climatique en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Durant la COP29, tenue à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre, l'UNOWAS, en collaboration avec divers partenaires, a organisé deux réunions dont l'objectif était de sensibiliser et mobiliser les acteurs publics et privés sur l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Poursuivant son engagement pour une mise en œuvre effective de l'appel à l'action émis par la conférence régionale sur l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel qui s'est tenue à Dakar le 7 avril 2022, UNOWAS a organisé deux réunions importantes durant la COP29 à Bakou.

La première, organisée le 14 novembre en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le Conseil norvégien pour les réfugiés (NORCAP), la Banque africaine de développement (BAD) et GreenAid, portait sur le « Renforcement de la résilience climatique et de la paix en Afrique de l'Ouest et du Centre »

Les participants ont échangé sur les stratégies qui intègrent la résilience climatique dans les cadres de consolidation de la paix, de gestion des ressources et la sécurité des populations. « Il est important de renforcer les mécanismes de partage d'informations et d'élaborer des politiques fondées sur des données et des évidences pour davantage éclairer le développement de stratégies d'adaptation face aux effets

néfastes des changements climatiques », a souligné la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Barrie Freeman.



UNOWAS continuera de travailler avec ses partenaires pour veiller à ce que l'accès à l'eau soit intégré dans les stratégies de prévention des conflits afin de renforcer la paix et la prospérité dans la sous-région.

La deuxième réunion qui s'est tenue le 18 novembre, était consacrée à « la sécurité de l'eau et la diplomatie en Afrique de l'Ouest et au Sahel ». Organisée en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union africaine (UA), la réunion a souligné l'importance de promouvoir la paix et le développement à travers

la diplomatie de l'eau. Elle a également recommandé de renforcer la collaboration entre les partenaires, d'adopter une Déclaration sur l'eau, la paix et le développement, et d'organiser une deuxième conférence régionale sur le changement climatique, la paix et le développement. « UNOWAS continuera de travailler avec ses partenaires pour veiller à ce que l'accès à l'eau soit intégré dans les stratégies de prévention des conflits afin de renforcer la paix et la prospérité dans la sous-région », a déclaré Mme Freeman lors de son intervention.

Ces deux réunions, ainsi que les rencontres bilatérales que Mme Freeman a eu, font partie des activités qu'entreprend UNOWAS en coordination avec ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux en réponse à la demande du Conseil de Sécurité de l'ONU, formulée le 20 janvier 2020 de « prendre en considération les conséquences néfastes du changement climatique, de la précarité énergétique, des changements écologiques et des catastrophes naturelles sur la paix et la sécurité, en aidant les gouvernements de la sous-région et le système des Nations Unies à effectuer des évaluations des stratégies de gestion des risques liées à ces changements. »



Partenariat régional pour réduire les tensions et consolider la paix en Sierra Leone



La délégation conjointe CEDEAO-UNOWAS-Commonwealth rencontre le Président de la Sierra Leone, Julius Maada bio. Photo : Présidence Sierra Leone

Du 14 au 18 octobre 2024, le Représentant spécial Leonardo Santos Simão a co-dirigé avec S.E. Fatoumata Jallow-Tambajang, ancienne Vice-Présidente de la République de Gambie, une mission conjointe de haut niveau CEDEAO-UNOWAS-Commonwealth de suivi des Garants moraux internationaux sur l'Accord d'unité nationale (ANU) pour promouvoir la cohésion nationale et consolider la paix en Sierra Leone.

L'Accord d'unité nationale (ANU), signé le 18 octobre 2023 entre le gouvernement sierra-léonais et le parti d'opposition All Peoples Congress (APC), vise à résoudre les tensions politiques et à favoriser la cohésion nationale. Les résultats contestés des élections présidentielles de juin 2023 ont été à l'origine des tensions politiques en Sierra Leone. Des irrégularités électorales et un manque de transparence dans le dépouillement des résultats figurent parmi les allégations qui ont entaché les élections, qui ont vu le président sortant, Julius Maada Bio, réélu pour un second mandat. Alléguant que la Commission électorale était partielle,

l'APC, le principal parti d'opposition, a rejeté les résultats et exigé un audit indépendant. Les divisions politiques préexistantes ont été exacerbées par ce différend postélectoral, qui a également alimenté un mécontentement généralisé parmi les partisans de l'opposition. Cette situation a conduit à une baisse générale de la confiance de la population dans les institutions démocratiques du pays, une méfiance accrue entre les partis politiques et à des manifestations sporadiques.

Afin d'éviter une nouvelle escalade des tensions, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

(UNOWAS), l'Union africaine (UA), le Commonwealth et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont opté en faveur d'une intervention concertée de médiation entre le gouvernement et l'opposition. En conséquence, l'ANU a été signé en octobre 2023, dans le but de restaurer la confiance du public dans les processus démocratiques, d'assurer une gouvernance inclusive et de favoriser la réconciliation politique.

Les Nations Unies, représentées par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos

Simão, la Commission de la CEDEAO, représentée par Dr. Omar Alieu Touray, la Commission de l'UA représentée par Moussa Faki, et la Médiatrice en chef, S.E. Fatoumata Jallow-Tambajang, siègent aux côtés d'institutions nationales clés telles que le Conseil national des chefs suprêmes en tant que garants moraux de cet accord. Ils travaillent en collaboration avec la Commission indépendante pour la paix et la cohésion nationale (ICPNC) afin de suivre les progrès et assurer le respect des termes de l'accord.

Dans ce cadre, une mission de suivi CEDEAO-UNOWAS-Commonwealth des Garants moraux internationaux sur l'ANU, co-dirigée par le RSSG Leonardo Santos Simão et S.E. Fatoumata Jallow-Tambajang, ancienne vice-présidente de la République de Gambie, s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2024. La délégation conjointe de haut niveau a tenu des consultations avec les principales parties prenantes afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ANU et de s'engager sur les mesures prises pour mettre

en œuvre les recommandations du rapport de la Commission tripartite. « Cette mission s'inscrit dans le prolongement du travail qui a conduit à la signature de l'Accord d'unité nationale et à la création du Comité tripartite », a déclaré Timothy Kabba, Ministre des Affaires étrangères de la Sierra Leone. Il a en outre souligné l'engagement indéfectible du président Julius Maada Bio en faveur de l'unité nationale, notant qu'un pays divisé ne peut pas réaliser de progrès.

La mission a noté une réduction des tensions, ce qui témoigne de l'engagement des parties prenantes à résoudre les griefs post-électoraux. Les efforts visant à promouvoir des consultations régulières, l'inclusion et une meilleure communication sont essentiels pour maintenir cet élan. Son Excellence Fatoumata Jallow-Tambajang a salué l'engagement global du gouvernement et des autres parties prenantes dans le processus de paix, notant que la réalisation d'une paix durable est une responsabilité collective. En sa qualité de co-président de la délégation con-

jointe de haut niveau, le Représentant spécial Simão a réaffirmé l'engagement de l'ONU à continuer d'œuvrer avec tous les partenaires et les acteurs clés pour promouvoir la cohésion nationale et consolider la paix, la stabilité et le développement en Sierra Leone et dans la sous-région. « La Sierra Leone a le potentiel d'être un exemple exceptionnel de relèvement post-conflit et d'État démocratique prospère dans la région », a déclaré M. Simão.



La Sierra Leone a le potentiel d'être un exemple exceptionnel de relèvement post-conflit et d'État démocratique prospère dans la région



« La coopération entre les Nations Unies et le Bénin est au beau fixe, comme le montre bien la confiance du gouvernement envers les Agences des Nations Unies »



Aminatou Sar

Coordonnatrice Résidente des Nations Unies
Bénin

Coordonnatrice Résidente des Nations Unies au Bénin depuis le 1er mai 2024, Aminatou Sar veut mettre son expérience et son engagement au service de la mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030. Entretien

Vous occupez les fonctions de la RC au Bénin depuis le 1er mai 2024. Que pouvez-vous nous dire sur ce pays ?

Cela fait maintenant 7 mois que je suis au Bénin en tant que Coordonnatrice Résidente du SNU. Au cours de ce bref moment, j'ai énormément interagi avec les autorités nationales, les partenaires au développement, les acteurs de la société civile et les populations.

Mes premières impressions sur le pays sont plutôt positives. Le Bénin

est un pays très engagé sur la voie du développement avec une volonté très affirmée des autorités nationales à assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Des progrès remarquables ont été réalisés dans tous les domaines : La croissance économique reste l'une des plus dynamiques en l'Afrique de l'Ouest s'affichant à 6,4% en 2023 et une estimation de 6,6% en 2024. Les perspectives de croissance économique restent très optimistes en dépit de l'environnement régional défavorable. Cette croissance est just-

ement soutenue par la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes structurelles en lien avec la vision et les ambitions déclinées dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026).

Je voudrais aussi noter l'engagement du Gouvernement dans le domaine social, notamment avec des investissements stratégiques dans l'éducation avec la généralisation des cantines scolaires dans toutes les écoles publiques du pays. Le renforcement des

infrastructures sanitaires permettant d'améliorer l'offre des services de santé. Aussi, le Gouvernement s'est-il engagé dans un programme ambitieux de protection sociale dénommée ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) qui devrait permettre d'améliorer les indicateurs et assurer une protection sociale aux plus vulnérables. Cependant, l'Indice de Développement Humain du pays reste encore très faible, bien qu'il se soit amélioré ces dernières années. En 2020, le Bénin était classé 166ème sur 191 pays avec un IDH de 0,525, en raison d'une faible espérance de vie à la naissance (59,8 ans), d'un faible nombre d'années de scolarisation attendues et moyennes (respectivement de 10,8 ans et 4,4 ans).

Aussi des progrès significatifs ont-ils été notés sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le dernier rapport sur le Développement Durable publié par Sustainable Development Solutions Network (SNSD, 2024), le Bénin est à mi-chemin de la réalisation de l'ensemble des 17 ODD avec un score de 55,6 sur 100, au-dessus de la moyenne pondérée par la population de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le rapport montre également que le Bénin est en bonne voie pour la réalisation de l'ODD 1 (pas de pauvreté), de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et de l'ODD10 (inégalités réduites). Cependant, les tendances décroissantes sont notées au niveau des ODD 4 (éducation de qualité), ODD11 (villes et communautés durables) et de l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces).

Les perspectives de développement restent positives au Bénin, les fondements de la croissance économique restent solides en lien avec l'ensemble des réformes structurelles engagées. Cependant, des incertitudes impor-

tantes liées au contexte politique, et sécuritaire subsistent et nécessitent une attention particulière de la part de tous les acteurs au développement.

En effet, la situation sécuritaire dans la partie septentrionale du Bénin où il est enregistré des attaques sporadiques constitue actuellement un défi important pour le développement du pays. Je voudrais saluer les efforts fournis par le gouvernement qui ont permis d'endiguer la montée de l'extrémisme violent dans le nord du pays. Cette approche qui combine la stratégie militaire et la stratégie dite civile qui vise à renforcer la présence de l'État dans les localités à risque, et à répondre aux besoins des populations en matière économique par la fourniture de services publics dont l'absence constituerait un terreau favorable à la propagation du terrorisme.



Les Nations Unies travailleront également avec les différentes parties prenantes pour renforcer la résilience des communautés, mais aussi la résilience des institutions centrales, décentralisées et locales pour faire face aux différents types de chocs externes

Je voudrais également relever les apports des Nations Unies à travers divers programmes pour soutenir les initia-

tives du gouvernement pour prévenir l'extrémisme violent. Sur le plan politique et à l'approche des premières élections générales de 2026, une compétition électorale inclusive et paisible permettra au Bénin de se concentrer davantage sur ses priorités de développement.

Le système des Nations Unies est présent au Bénin depuis longtemps. Quelle évaluation faites-vous de son rôle et de son partenariat avec les autorités Béninoises ?

Le Système des Nations Unies à travers ses Fonds, Programmes et Institutions spécialisées opère au Bénin, depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale en 1960, et ce dans divers domaines de développement tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et la bonne gouvernance.

La coopération entre les Nations Unies et le gouvernement est généralement régie par le document dénommé actuellement "Plan Cadre de Coopération pour le Développement durable". Le Plan cadre de Coopération qui est en vigueur au Bénin couvre la période 2023-2026. Il est totalement aligné sur les priorités nationales déclinées dans le référentiel de développement du gouvernement dénommé "Programme d'Actions du Gouvernement PAG (2021-2026)". Les domaines prioritaires de la coopération entre le Bénin et les Nations Unies retracés dans le Plan cadre de coopération portent sur : i) la croissance économique inclusive, forte et durable, ii) le renforcement du capital humain, et iii) la bonne gouvernance. Le Plan cadre de coopération est structuré autour d'un ensemble d'initiatives et programmes conjoints de l'ensemble des Agences, Fonds et Programmes en lien avec la configuration de l'Équipe pays des Nations Unies au Bénin. A travers ce plan cadre, les Nations Unies ambitionnent de

soutenir le Bénin à hauteur de 685 millions de USD sur la période 2021-2026.

Une évaluation des actions des Nations Unies dans le pays montre que ces dernières années, des résultats significatifs ont été enregistrés, grâce à l'appui des Nations Unies notamment dans le renforcement de la résilience des communautés, dans l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et de l'amélioration de la qualité de la gouvernance.

Les Nations Unies au Bénin travaillent également au côté du gouvernement et des autres partenaires au développement pour le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre l'extrémisme violent.

Nous pouvons affirmer que la coopération entre les Nations Unies et le Bénin est au beau fixe, comme le montre bien la confiance du gouvernement envers les Agences des Nations Unies. Le gouvernement a en effet confié la mise en œuvre de plusieurs de ses programmes phares aux Nations Unies. Le Programme National d'alimentation Scolaire Intégré (PNASI), par exemple, qui est mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM.) Plusieurs autres programmes du gouvernement, financés avec les ressources natio-

nales sont mis en œuvre par les entités comme le PNUD et l'UNOPS, dans les domaines de la résilience et des infrastructures sanitaires. Aussi, les contributions du gouvernement béninois au fonctionnement des entités des Nations Unies sont-elles à jour, et montrent une fois encore la confiance du gouvernement aux Agences des Nations Unies et l'engagement des autorités du Bénin pour le renforcement du multilatéralisme.

Quelles sont vos priorités pour l'année prochaine ?

Les priorités des Nations Unies pour l'année 2025 s'inscrivent dans la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de travail conjoint du Plan Cadre de Coopération et de notre volonté à accompagner le gouvernement dans l'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD à travers les six transitions que sont : (1) les systèmes alimentaires ; (2) l'accès à l'énergie et son caractère abordable ; (3) la connectivité digitale ; (4) l'éducation ; (5) l'emploi et la protection sociale; et (6) le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

Ces priorités portent également sur le renforcement de la cohésion sociale, et la résilience des communautés et

des systèmes aux chocs externes, avec un accent sur les personnes laissées de côté, et la préparation des structures à la gestion des urgences en lien avec les recommandations issues de l'actualisation de notre analyse commune de pays.

En ce qui concerne la cohésion sociale, les actions viseront la prévention et la réponse contre l'extrémisme violent dans une approche holistique à travers l'accroissement de la fourniture des services de base et la mise en place des infrastructures de paix. Les Nations Unies travailleront également avec les différentes parties prenantes pour renforcer la résilience des communautés, mais aussi la résilience des institutions centrales, décentralisées et locales pour faire face aux différents types de chocs externes (risques sécuritaires, épidémiques ou chocs sur les prix et intrants des denrées alimentaires, etc.).

2025 est une année pré-électorale pour le Bénin. Les Nations Unies resteront mobilisés aux côtés des parties prenantes afin de soutenir la tenue des élections générales législatives, communales et présidentielles, prévues pour le premier semestre de 2026, dans un environnement pacifique et respectueux de l'Etat de droit.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT **DURABLE**



La crise climatique exige une action urgente et une vision à long terme



Les zones inondées de l'État de Borno (Nigeria) après l'effondrement du barrage d'Alau, qui a provoqué d'importantes inondations. Photo : David Maine

La saison des pluies touche à sa fin en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et nous nous retrouvons à mesurer l'impact d'une année au cours de laquelle des pluies torrentielles et des inondations ont fait des ravages sur les communautés vulnérables de la région.

Les eaux de crue se retirent lentement dans certaines régions et l'intérêt des médias diminue, mais les souffrances des personnes touchées par les inondations demeurent. Il serait réconfortant d'imaginer que ces événements météorologiques extrêmes sont ponctuels, peu susceptibles de se répéter ; En fait, ils vont devenir de plus en plus courants dans les années à venir. Si nous voulons éviter les mêmes souffrances d'une année à l'autre, nous

devons avoir des discussions sérieuses dès maintenant, non seulement sur la manière d'apporter une aide immédiate, mais aussi sur la manière dont nous pouvons mieux nous préparer à de telles catastrophes et les atténuer à l'avenir.

Les discussions autour de la crise climatique, notamment les débats universitaires sur les objectifs d'émissions et les indicateurs scientifiques complexes, peuvent souvent sembler déroutantes pour les non-experts. Mais la réalité de la crise climatique a été mise à nu cette année en Afrique de l'Ouest : pour les 3,7 millions de personnes touchées par les inondations dans la région, les effets du changement climatique ne sont que

trop réels, et elles paient un lourd tribut.

Presque tous les pays de la région ont été touchés par les inondations cette année, le Niger (1,5 million de personnes touchées) et le Nigeria (1,3 million) étant les pays les plus touchés, suivis du Mali, de la Guinée, du Sénégal et du Libéria. L'impact sur la vie des gens a été dévastateur. Au moins 833 personnes ont perdu la vie, près de 900 000 personnes ont été déplacées et plus de 341 000 personnes ont vu leurs maisons endommagées ou détruites.

De plus, il y a un impact d'entraînement sur l'accès des populations aux services les plus élémentaires. Dans

toute la région, 731 écoles ont été touchées par les inondations cette année – dans certains cas, les écoles ont été endommagées ou détruites par les inondations, dans d'autres, les bâtiments scolaires ont fini par servir d'abris temporaires pour ceux qui ont perdu leur maison. L'accès aux services de santé a également été affecté, 143 établissements de santé ayant été touchés par les inondations. De plus, les points d'eau et les installations sanitaires étant également dans de nombreux cas endommagés et détruits, les conditions sont propices à la propagation des maladies, y compris le choléra.

Au-delà de l'impact à court terme, il y a aussi un impact sur les moyens de subsistance qui continuera même une fois que les eaux de crue auront disparu. Les inondations ont touché près de 440 000 hectares de terres agricoles et fait plus de 50 000 morts parmi les têtes de bétail. Désormais privées de nourriture et de revenus, les communautés touchées sont encore plus vulnérables aux chocs futurs et seront contraintes d'adopter des mécanismes d'adaptation non durables.

Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur sont tous appelés à devenir plus fréquents en raison de la crise climatique, exacerbant des problèmes connexes tels que la désertification et la dégradation des terres agricoles. L'Afrique de l'Ouest et du centre, y compris le Sahel, est en première ligne face à l'aggravation de la crise climatique, et les personnes les plus vulnérables paient le prix fort. Mais la réalité déconcertante est qu'une grande partie des souffrances décrites ci-dessus pourrait être évitée.

C'est le choix qui s'offre à nous : soit nous investissons dans la lutte con-

tre les effets de la crise climatique, ou nous revenons l'année prochaine pour écrire les mêmes articles sur les mêmes événements tragiques ?

Pour faire face aux effets de la crise climatique, le système humanitaire a besoin de fonds pour aider les personnes touchées par les inondations, principalement celles dont les maisons, les écoles et les centres de santé sont emportés, dont les moyens de subsistance ont été détruits et qui sont forcés de fuir là où ils vivent pour survivre. Les agences des Nations Unies et les ONG partenaires effectuent un travail incroyable dans toute la région pour soutenir ceux qui sont confrontés à d'énormes défis.

Mais l'action humanitaire n'est pas une solution à long terme en soi. Au-delà du financement humanitaire, il faut également investir dans d'autres initiatives – qui doivent être mises en œuvre de manière coordonnée en plus des interventions humanitaires traditionnelles – pour anticiper et aider les communautés à se préparer et à renforcer leur résilience. Nous devons mettre en place des systèmes d'alerte précoce, afin de donner aux communautés le plus tôt possible l'alerte de ce qui pourrait se produire. Nous devons investir dans la préparation afin que la communauté humanitaire puisse réagir rapidement et avec agilité à l'apparition de catastrophes liées au climat. Nous devons également investir dans des initiatives d'action préventive afin qu'au lieu de simplement réagir aux crises, nous travaillions aux côtés des communautés pour aider à prévenir et à atténuer les effets de ces catastrophes.

Grâce à des initiatives humanitaires et de développement coordonnées, nous devons contribuer à créer des communautés solides et résilientes, prêtes à faire face aux crises à venir.

Bien sûr, ce qui précède nécessite un financement. À la fin du mois de novembre, les plans d'intervention humanitaire dans la région n'étaient encore financés qu'à moitié. Il ne s'agit pas d'un point technique, mais tout simplement que les personnes vulnérables qui ont besoin d'une aide et d'une protection vitales ne les recevront pas. Cela signifie que les humanitaires se retrouvent face à des choix impossibles quant à qui et où aider. Et cela signifie que collectivement, nous ne nous acquittons pas de notre responsabilité collective de soutenir ceux qui en ont besoin.

Des millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre mènent une vie qui ne contribue que très peu aux émissions qui alimentent la crise climatique, mais se retrouvent à payer la note pour un problème qu'elles n'ont pas créé. Leur vie, leurs moyens de subsistance et leur avenir sont en danger. Pour leur bien, nous devons nous unir pour fournir le soutien immédiat dont nous avons besoin aujourd'hui et pour renforcer la résilience de demain.



L'Afrique de l'Ouest et du centre, y compris le Sahel, est en première ligne face à l'aggravation de la crise climatique, et les personnes les plus vulnérables paient le prix fort.

Par Charles Bernimolin, Chef du Bureau régional d'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

« En dépit de tous les défis, l'espoir est permis pour la réalisation des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest et du Sahel, notamment grâce aux progrès de la démocratie et à la mobilisation des jeunes et des femmes »



Principale institution des Nations Unies chargée de la protection et de la promotion des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest, établie à Dakar, Sénégal depuis 2008, le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH-BRAO) travaille en coordination avec les États, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations de la société civile, les communautés, et d'autres partenaires à la promotion et au respect des normes internationales en matière de droits de l'homme. Le Représentant Régional du HCDH, M. Robert Kotchani, nous en dit plus. Entretien

Vous êtes le Représentant Régional du HCDH, pouvez-vous nous parler du rôle de votre bureau ?

Le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH-BRAO) dont j'ai l'honneur de diriger couvre en effet la région de l'Afrique de l'Ouest, avec un focus sur le Sénégal et des pays dits "prioritaires"

où le HCDH n'est pas présent, comme le Bénin, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Son travail consiste à ce que chaque personne indépendamment de sa race, sa religion, sa culture, sa nationalité, ou encore son genre, puisse jouir de ses droits de l'homme.

Concrètement, nous accomplissons notre mission à travers des activités qui couvrent les domaines suivants :

La promotion et la protection des droits de l'homme : nous nous exprimons objectivement en cas de violations des droits de l'homme et en veillant à ce que les normes en matière de droits de l'homme soient respectées dans la sous-région.

L'éducation et la sensibilisation en matière des droits de l'homme : contribuer à autonomiser les individus :



Les femmes et les jeunes jouent un rôle crucial dans la protection et la promotion des droits de l'homme et nous sommes mobilisés à les appuyer et les accompagner dans leur processus de plaidoyer pour la réalisation de leurs droits humains

nos activités de recherche, de plaidoyer et en matière d'éducation contribuent à sensibiliser et encourager la participation et l'engagement de la communauté internationale et l'opinion publique en faveur des questions relatives aux droits de l'homme.

L'assistance technique : nous apportons une assistance et un soutien aux pays de la sous-région pour aider à améliorer leurs capacités en matière de droits de l'homme : grâce à nos présences sur le terrain, nous aidons à la formation, au renforcement des institutions et au développement de législations conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Le mécanisme et surveillance : nous surveillons les atteintes aux violations des droits de l'homme et préparons des rapports sur la situation dans divers pays, pour en informer la communauté internationale et mobiliser des actions y compris de prévention, en vue de désamorcer des situations susceptibles de générer des conflits. No-

tre travail de surveillance et d'analyse dans les pays permet donc aux Etats et autres acteurs de prendre des décisions, de concevoir des programmes adaptés à chaque contexte.

L'Intégration des droits de l'homme dans tous les programmes des Nations Unies : nous aidons à l'intégration des droits de l'homme dans tous les programmes des Nations Unies y compris les CCA et les Analyses Conjointes et les Cadres de Coopération, afin de garantir que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme – les trois piliers essentiels du système des Nations Unies – sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

En tant que bureau régional chargé des droits de l'homme, quelles sont vos priorités actuelles et pour l'année à venir ?

Conformément à notre mandat et suivant une analyse approfondie de la situation des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest, nos priorités s'articulent autour de la Consolidation de l'Etat de droit et du principe de responsabilité concernant les violations des droits de l'homme. Cela se traduit par les efforts que nous déployons pour appuyer les Etats à mettre sur pied des institutions et à adopter des lois, des pratiques et politiques conformes aux normes et standards internationaux en matière de droits de l'homme. Nous sommes également engagés dans le renforcement de l'égalité et lutte contre la discrimination. Nous accompagnons les Etats à adopter et à mettre en œuvre des lois, des politiques ou des pratiques visant à mieux lutter contre les discriminations et les inégalités notamment fondées sur le sexe, qui touchent en particulier, les femmes, les enfants et les migrants. Cela inclut également un soutien constant aux organisations de la société civile et aux Institutions nationales des droits de l'homme pour

appliquer les principes de LNOB (Ne laisser personne de côté), HRBA (Approche basée sur les droits de l'homme) et GEWE (Égalité des genres et autonomisation des femmes).

Dans ce cadre, nous mettons, présentement, en œuvre deux projets régionaux en faveur des enfants et des migrants. Il s'agit d'une part du Projet d'Appui à la Protection des Enfants Victimes de Violations de leurs Droits (PAPEV), un projet financé par la Coopération italienne, qui s'emploie à améliorer les systèmes nationaux de protection de l'enfance en Gambie, en Guinée Bissau, en République de Guinée, au Niger et au Sénégal. Le PAPEV aide à promouvoir une ABDH dans la protection de l'enfance. Il y a, d'autre part, le projet PROMIS financé par le Royaume des Pays-Bas, qui est une initiative conjointe de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), qui vise à renforcer les capacités des États d'Afrique de l'Ouest notamment, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, République de Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, à élaborer une réponse fondée sur les droits de l'homme au trafic de migrants et à répondre efficacement aux atteintes des droits de l'homme liées à la migration irrégulière. Nous avons également d'autres soutiens tels que le Gouvernement Catalan qui nous accompagne dans le domaine des violences basées sur le genre et la promotion de l'égalité homme-femme en Afrique de l'Ouest. Cet aspect est complémentaire à notre travail sur le renforcement de la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans les processus publics et la protection de l'espace civique.

Nous sommes également engagés dans l'agenda Paix et sécurité à travers la promotion d'un système d'anal-



Des Institutions nationales de droits humains fortes et autonomes, la lutte efficace contre l'impunité y compris le cas échéant, à travers des mécanismes de justice transitionnelle, un espace civique dynamique, élargi, inclusif et sécurisé permettant la participation active des femmes et des jeunes à des processus de dialogue et de revendication constructives, sont les préalables pour positionner l'Afrique de l'Ouest et le sahel dans une dynamique de paix, de stabilité et de développement durable

analyse de l'alerte précoce en matière de droits de l'homme pour informer et influencer l'élaboration de politiques, de stratégies et d'opérations visant à prévenir, atténuer ou répondre aux conflits émergents et aux crises humanitaires. L'intégration des droits de l'homme dans le développement durable à travers surtout la promotion d'une meilleure prise en compte par les parties prenantes concernées des risques et incidences en matière de

droits de l'homme liés à l'environnement et aux activités des entreprises, conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) et à d'autres normes et règles internationales pertinentes. En dernier lieu, nous œuvrons à améliorer l'engagement des parties prenantes avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, en soutenant les processus de rapatriement, de mise en œuvre des recommandations avec la participation significative des OSC.

Diriez-vous que la situation des droits de l'homme dans la sous-région est meilleure aujourd'hui qu'il y a 10 ou 20 ans ? Pourquoi ?

Le 10 décembre passé, le monde a célébré la Journée des droits de l'homme. A cette occasion, le Secrétaire général a délivré un message dans lequel il disait entre autres : « En cette Journée des droits de l'homme, nous sommes face à une dure réalité. Les droits humains sont mis à mal ». Cette réalité évoquée par le Secrétaire général n'épargne pas notre région, qui est marquée par des instabilités politiques, des coups d'Etats ainsi que des crises armées qui alimentent des situations d'atteintes graves aux droits humains. A cela s'ajoutent la propension de l'extrémisme violent mais aussi les impacts liés aux changements climatiques, qui conduisent à des déplacements massifs de populations ainsi qu'à des violations des droits des personnes notamment des plus vulnérables.

Le rétrécissement de l'espace civique, le discours de haine, les violences en ligne, l'inégalité des sexes, les droits humains des migrants, la crise alimentaire, les crises sécuritaires, humanitaires et le changement climatique sont des situations toutes aussi préoc-

cupantes les unes que les autres, avec des impacts négatifs sur la situation des droits de l'homme.

Au même titre, les coups d'état, les modifications de constitutions contestées et les répressions des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, conduisant à des arrestations et détention arbitraires de journalistes, de défenseurs des droits humains ou de militants politiques, ou tout simplement l'usage de force excessive lors de manifestations par les forces de défense et de sécurité entraînant des pertes de vies ou des blessés graves dans certains Etats de la sous-région.

Sans être exhaustifs, les points mentionnés indiquent qu'il y a encore du chemin à faire dans le domaine des droits humains.

Quelles sont les violations les plus préoccupantes en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?

En matière de droits humains, toutes les violations sont préoccupantes. Cependant, les tensions politiques, les conflits intercommunautaires et les conflits armés ainsi que la montée du terrorisme et les effets du changement climatique dans la région entraînant des massacres de civils, des milliers de déplacements forcés, des violences sexuelles, des enlèvements mais également la destruction d'infrastructures scolaires, hospitalières et autres, mettant en péril la paix et tout développement durable.

Sur le plan politique, nous continuons de constater avec regret des répressions de manifestations y compris pacifiques, des cas de détentions arbitraires et d'exécution sommaires et un rétrécissement de l'espace civique et démocratique. Dans certaine situation, la corruption et l'impunité comprom-



Deux femmes votent lors de l'élection présidentielle de mars 2024 au Sénégal.

ettent des processus de consolidation de la paix. Les violences basées sur le genre, les discriminations à l'égard de certains groupes marginalisés tels que les migrants, les minorités ethniques et sexuelles sont tout aussi inquiétantes.

Sur le plan social et économique, l'accès à l'eau, à une éducation de qualité à une formation professionnelle, à des prestations liées à la santé sexuelle et reproductive à un logement décent, à une alimentation saine et variée à un environnement sain, etc. constituent encore des défis pour un nombre important de personnes dans la région. Ces éléments énumérés sont pour la plupart encore considérés comme des services à fournir aux populations et non en tant que des droits. Il est important d'opérer ce changement de paradigme pour que ces services soient désormais considérés comme des droits garantis par les Etats aux populations.

Les gouvernements de la sous-région font-ils assez pour promouvoir et respecter les droits de l'homme ?

Nous pouvons apercevoir des lueurs d'espoir notamment avec :

L'adoption de cadres juridiques nationaux pour protéger les droits humains. En effet, nous pouvons relever un niveau satisfaisant de ratification des principaux instruments internationaux et régionaux des droits de l'homme par les pays de l'Afrique de l'Ouest. L'exemple récent de la Côte d'Ivoire avec la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille est illustratif.

L'amélioration des mécanismes de rapportage aux différents mécanismes des droits de l'homme est aussi à noter avec la mise en place et l'opéra-

tionnalisation de structures nationales chargées du rapportage et du suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de traités et de l'Examen Périodique Universel (EPU).

La mise en place d'Institutions nationales des droits de l'homme plus fortes et autonomes pour monitorer et rapporter sur la situation des droits de l'homme dans les pays. A ce titre, nous pouvons nous réjouir du processus de réforme de l'Institution nationale des droits de l'homme (l'INDH) au Sénégal avec l'adoption en septembre 2024 de la loi instituant la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le lancement en décembre 2024 de l'appel à candidatures pour la présidence et les membres de l'institution.

Le développement des médias ainsi qu'un meilleur accès à l'information grâce à la magie de l'Internet et l'émergence d'une société civile forte

et dynamique pour s'engager dans le plaidoyer pour les droits humains m'inspire un grand espoir.

Comment les Nations Unies collaborent-elles avec les États pour renforcer la gouvernance et promouvoir les droits humains ?

Cette collaboration se fait à travers le renforcement des capacités des institutions nationales de droits humains, le plaidoyer pour l'intégration des droits humains dans les politiques publiques, l'assistance pour la rédaction des rapports périodiques aux organes des droits de l'homme aux plans onusien et africain, la promotion et la protection des droits des femmes, des jeunes et des populations marginalisées et le soutien à la justice transitionnelle à travers le développement et la mise en œuvre de programmes pour rétablir la paix dans les pays post-conflit.

Les revendications des femmes et des jeunes sont-elles un bon signe ou une source de tension ?

Pour nous, c'est fondamentalement un signe positif. Cela témoigne d'une conscience accrue par ces acteurs, de leur droits, la volonté d'impulser un changement et de mettre en lumière des discriminations structurelles et pousser pour des réformes législatives et sociales. Ces revendications

sont mêmes nécessaires pour lutter contre les discriminations et dénoncer les violations des droits dont certaines catégories de la population sont victimes. En outre, c'est un indicateur essentiel que les libertés d'expressions d'association et de réunion pacifique sont respectées.

En effet, les jeunes et les femmes à travers leurs mouvements sociaux exercent une certaine pression sur les gouvernements, les institutions internationales et les entreprises pour qu'ils respectent, protègent et réalisent les droits humains sans discrimination. Les campagnes de plaidoyer bien organisées peuvent aboutir à l'adoption et la mise en application de lois favorables aux droits humains ou à l'abrogation de lois discriminatoires. Ces campagnes sont souvent le moyen par lequel les populations vulnérables ou marginalisées peuvent se faire entendre dans les sphères politiques traditionnelles. En rendant visibles les luttes de ces groupes, les mouvements sociaux mettent en lumière des injustices souvent ignorées. Au HCDH-BRAO, nous pensons que les femmes et les jeunes jouent un rôle crucial dans la protection et la promotion des droits de l'homme et nous sommes mobilisés à les appuyer et les accompagner dans leur processus de plaidoyer pour la réalisation de leurs droits humains.

Quels sont les espoirs pour l'avenir des droits humains en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?

En dépit de tous les défis énumérés nous pensons que l'espoir est permis pour la réalisation des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest et du Sahel, notamment grâce aux progrès de la démocratie et à la mobilisation des jeunes et des femmes. Cela passera par une volonté politique plus forte et une plus grande responsabilité des Etats en tant qu'obligataires de droit à respecter leurs engagements en matière de droits humains, en les plaçant au cœur des processus de planification, de développement et de mise en œuvre de politiques.

Des Institutions nationales de droits humains fortes et autonomes, la lutte efficace contre l'impunité y compris le cas échéant, à travers des mécanismes de justice transitionnelle, un espace civique dynamique, élargi, inclusif et sécurisé permettant la participation active des femmes et des jeunes à des processus de dialogue et de revendication constructives, sont les préalables pour positionner l'Afrique de l'Ouest et le sahel dans une dynamique de paix, de stabilité et de développement durable.



Campagne de la Journée internationale des droits humains 2024: ONU

La photo du mag'



À Zinder, au Niger, des travailleurs sociaux dévoués font participer les enfants à une variété d'activités récréatives au centre pour les victimes de la traite.

Photo : OIM/Alexander Bee

Alice Djiba, journaliste engagée pour le droit des femmes



Alice Djiba

Journaliste, lauréate du 3ème Prix francophone
de l'innovation dans les médias

Alice Djiba, journaliste et fondatrice de la plateforme InfoElles, a reçu en octobre dernier, le 3ème Prix francophone de l'innovation dans les médias décerné par l'Organisation Internationale de la Francophonie, Reporters Sans Frontières et France Médias Monde. UNOWAS Magazine est allé à la rencontre de cette jeune femme engagée dans la promotion des droits des femmes.

Elle rêvait de devenir infirmière ou sage-femme, elle est aujourd'hui journaliste engagée et fondatrice de la plateforme InfoElles ! Une orientation inattendue ou un choix assumé dicté par les circonstances qui façonnent l'environnement dans lequel elle évolue.

Avec ses 35 printemps, Alice Djiba, native de Hillol, un village du Sénégal situé en Basse-Casamance, ne veut ni abandonner son rêve, ni renoncer à sa volonté de servir les autres, notamment les femmes, pour faire reconnaître leur place dans la société. C'est l'engagement qu'elle nourrit depuis sa

jeunesse et qui, à bien écouter ses propos, sera, sans aucun doute, encore plus fort dans les années à venir.

Dès son enfance passée dans un milieu rural, Alice a pu observer les rapports sociaux marqués notamment, par l'absence des femmes comme acteur majeur du développement. Sa solidarité naturelle avec les autres femmes a sans doute été le déclencheur de sa première passion, toujours intacte, pour les métiers d'infirmière et de sage-femme, mais le temps aidant, sa passion deviendra un engagement pour le droit des femmes.

En 2010, elle obtient son baccalauréat au lycée Khar Kane, après avoir terminé ses études primaires à Notre-Dame des Pauvres de Mbar, dans la région de Fatick. Après son baccalauréat, elle poursuit des études en journalisme et communication, obtenant une bourse pour poursuivre une carrière dans le domaine.

Au cours de son parcours professionnel en tant que journaliste, Alice a travaillé en collaboration avec plusieurs stations de radio et diffuseurs, tels que Radio Convergence FM, Sud FM, Africa 7, Convergence FM et Excaf Telecom. Avec d'autres jeunes collab-



Les droits des femmes ne sont pas une option, ils sont une nécessité pour construire un avenir collectif basé sur la justice et l'égalité.

orateurs, elle a également réalisé des émissions pour la station de radio VOA Afrique. En 2017, elle quitte le monde de la presse avec l'intention de se concentrer sur d'autres initiatives. C'est ainsi qu'en 2019, elle est certifiée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) de Turin afin de favoriser un journalisme plus responsable dans ce secteur. Et, elle a également pris part à des campagnes de sensibilisation sur le protocole de Maputo au Togo, au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Gambie.

La même année, elle est chargée de la communication et du plaidoyer au sein du Réseau Interafricain pour les Femmes, les Médias, le Genre et le Développement (FAMEDEV), qui avait pour mission de coordonner le Global Media Monitoring Project en Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans l'exercice de sa fonction, elle a supervisé une étude pour le Sénégal révélant que seulement 13% des experts intervenant dans les médias sont des femmes, un pourcentage particulièrement bas. La recommandation principale issue de cette étude est de favoriser un journalisme plus attentif à la question du genre. C'est ainsi qu'elle met sur pied en 2021 InfoElles avec pour objectif de promouvoir les droits des femmes et des filles dans les contenus médiatiques et intervient autour de six axes stratégiques : Droits et violences

basées sur le genre (VBG), Développement durable, Santé sexuelle et reproductive, Leadership féminin, Entrepreneuriat, et Masculinité positive.

Trois ans après, InfoElles est récompensée. En octobre 2024, elle obtient le troisième prix Francophone de l'Innovation des Médias, décerné par l'Organisation Internationale de la Francophonie, Reporters Sans Frontières et France Médias Monde. Une distinction importante qui met en valeur la contribution d'InfoElles dans la promotion des droits des femmes. « Nous avons plusieurs rubriques, telles que Nos Musukebas, qui met en lumière les femmes évoluant dans des domaines dits "masculins" et celles qui sont actives dans l'entrepreneuriat et l'activisme. Il y a aussi Fem'Médias, ainsi qu'Au Masculin, » nous explique-t-elle fièrement, avant de conclure que ces deux rubriques sont des innovations qui ont largement contribué à la sélection de sa candidature. « La première se distingue par son rôle dans la promotion des femmes dans les organes de gouvernance des médias, et la seconde met l'accent sur les hommes engagés en faveur des droits des femmes ou dans leurs communautés, » souligne-t-elle.

Alice n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin ! Car malgré le fait que les femmes constituent la moitié de la population mondiale, les inégalités en matière de droits, d'opportunités et de libertés persistent.

Elle envisage de transformer InfoElles en une importante organisation panafricaine dédiée à la promotion des droits et des initiatives féminines, en mettant l'accent sur des thématiques souvent négligées par les médias, mais cruciales pour les femmes. Ce projet revêt une importance capitale à ses yeux, car il représente un enjeu majeur en termes de justice sociale et

de développement. En effet, d'après la jeune femme, les femmes ont été longtemps reléguées et il est impératif de remédier à ces injustices. Elle envisage de perpétuer l'héritage de ces femmes qui ont lutté pour les droits des femmes, y compris les siens, et qui ont ouvert la voie à de nombreuses opportunités telles que l'accès à l'éducation, le droit de vote et la poursuite de leurs aspirations les plus ambitieuses.

Son engagement en faveur des droits des femmes vise à promouvoir une société plus juste, plus équitable et plus durable. « Les droits des femmes ne sont pas une option, ils sont une nécessité pour construire un avenir collectif basé sur la justice et l'égalité », affirme-t-elle avec force.

« Il est essentiel que les femmes et les jeunes filles luttent contre l'injustice, l'inégalité et la violence. Il est essentiel qu'elles s'élèvent pour s'affirmer et contribuer aux côtés des hommes au développement et au progrès, » conclut Alice en guise de message.



Il est essentiel que les femmes et les jeunes filles luttent contre l'injustice, l'inégalité et la violence. Il est essentiel qu'elles s'élèvent pour s'affirmer et contribuer aux côtés des hommes au développement et au progrès.



Pacte pour l'Avenir

Le 22 septembre, les dirigeants du monde entier ont adopté un Pacte pour l'Avenir qui comprend un Pacte mondial pour le numérique et une Déclaration sur les générations futures. Ce pacte est l'aboutissement d'un processus inclusif de plusieurs années visant à adapter la coopération internationale aux réalités d'aujourd'hui et aux défis de demain. Il s'agit de l'accord international le plus vaste depuis de nombreuses années, couvrant des domaines entièrement nouveaux ainsi que des questions sur lesquelles il n'a pas été possible de parvenir à un accord depuis des décennies. Le pacte vise avant tout à faire en sorte que les institutions internationales soient à la hauteur face à un monde qui a changé de manière spectaculaire depuis leur création. Comme l'a déclaré le Secrétaire général : « Nous ne pouvons pas créer un avenir digne de nos petits-enfants avec un système construit par nos grands-parents ».

Dans l'ensemble, l'accord sur le pacte est une déclaration forte de l'engagement des pays envers les Nations unies, le système international et le droit international. Les dirigeants ont défini une vision claire d'un système international capable de tenir ses promesses, plus représentatif du monde d'aujourd'hui, et qui s'appuie sur l'énergie et l'expertise des gouvernements, de la société civile et d'autres partenaires clés.

« Le Pacte pour l'avenir, le Pacte mondial pour le numérique et la

Déclaration sur les générations futures ouvrent la voie à de nouvelles opportunités et à des possibilités inexploitées », a déclaré le Secrétaire général lors de son allocution d'ouverture du Sommet du futur. Le président de l'Assemblée générale a noté que le pacte « jetterait les bases d'un ordre mondial durable, juste et pacifique - pour tous les peuples et toutes les nations ». Le pacte couvre un large éventail de questions, notamment la paix et la sécurité, le développement durable, le changement climatique, la coopération numérique, les droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la jeunesse et les générations futures, ainsi que la transformation de la gouvernance mondiale. Les principaux résultats attendus du pacte sont les suivants :

Dans le domaine de la paix et de la sécurité

L'engagement le plus progressif et le plus concret en faveur de la réforme du Conseil de sécurité depuis les années 1960, avec des plans visant à améliorer l'efficacité et la représentativité du Conseil, notamment en remédiant à la sous-représentation historique de l'Afrique en tant que priorité.

Le premier réengagement multilatéral en faveur du désarmement nucléaire depuis plus d'une décennie, avec un engagement clair en faveur de l'objectif d'élimination totale des armes nucléaires.

Un accord visant à renforcer les cadres

internationaux qui régissent l'espace extra-atmosphérique, y compris un engagement clair à prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et la nécessité de veiller à ce que tous les pays puissent bénéficier de l'exploration sûre et durable de l'espace extra-atmosphérique.

Des mesures visant à éviter la militarisation et l'utilisation abusive des nouvelles technologies, telles que les armes autonomes létales, et l'affirmation que les lois de la guerre devraient s'appliquer à bon nombre de ces nouvelles technologies.

Sur le développement durable, le climat et le financement du développement

L'ensemble du pacte est conçu pour donner un élan à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

L'accord le plus détaillé jamais conclu aux Nations unies sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale afin qu'elle représente et serve mieux les pays en développement :

Donner aux pays en développement plus de poids dans la prise de décision au sein des institutions financières internationales ;

Mobiliser davantage de financements auprès des banques multilatérales de développement pour aider les pays en développement à répondre à leurs besoins en matière de développement ;

Revoir l'architecture de la dette souveraine afin que les pays en développement puissent emprunter durablement pour investir dans leur avenir, avec la collaboration du Fonds monétaire international (FMI), des Nations unies, du G20 et d'autres acteurs clés ;

Renforcer le filet de sécurité financier mondial pour protéger les plus pauvres en cas de chocs financiers et économiques, grâce à des actions concrètes du FMI et des États membres ;

Accélérer les mesures visant à relever le défi du changement climatique, notamment en fournissant davantage de financements pour aider les pays à s'adapter au changement climatique et à investir dans les énergies renouvelables.

Améliorer la façon dont nous mesurons le progrès humain, en allant au-delà du PIB pour prendre en compte le bien-être et la durabilité de l'homme et de la planète.

Un engagement à étudier les moyens d'introduire un niveau minimum mondial d'imposition pour les personnes fortunées.

En ce qui concerne le changement climatique, confirmation de la nécessité de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et d'abandonner les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques afin de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2050.

Sur la coopération numérique

Le Pacte mondial pour le numérique, annexé au Pacte, est le premier cadre mondial complet pour la coopération numérique et la gouvernance de l'IA.

Au cœur du Pacte se trouve l'engagement de concevoir, d'utiliser et de gouverner la technologie dans l'intérêt de tous. Les dirigeants du monde entier s'engagent notamment à

Connecter tous les habitants, toutes les écoles et tous les hôpitaux à l'internet ;

Ancrer la coopération numérique dans les droits de l'homme et le droit international ;

Rendre l'espace en ligne sûr pour tous, en particulier pour les enfants, grâce à des mesures prises par les gouvernements, les entreprises technologiques et les médias sociaux ;

Régir l'intelligence artificielle (IA), avec une feuille de route qui comprend un groupe scientifique international et un dialogue politique mondial sur l'IA ;

Rendre les données plus ouvertes et accessibles, avec des accords sur les données, les modèles et les normes en libre accès ;

Il s'agit également du premier engagement mondial en faveur de la gouvernance des données, qui figure à l'ordre du jour des Nations unies et exige des pays qu'ils prennent des mesures concrètes d'ici à 2030.

Jeunes et générations futures

La toute première déclaration sur les générations futures, avec des mesures concrètes pour prendre en compte les générations futures dans notre prise de décision, y compris un éventuel envoyé pour les générations futures.

Un engagement en faveur d'opportunités plus significatives pour les jeunes de participer aux décisions qui façonnent leur vie, en particulier au niveau mondial.

Droits de l'homme et égalité des sexes

Un renforcement de notre travail sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Un appel clair sur la nécessité de protéger les défenseurs des droits de l'homme.

Des signaux forts sur l'importance de l'engagement d'autres parties prenantes dans la gouvernance mondiale, y compris les gouvernements locaux et régionaux, la société civile, le secteur privé et d'autres.

Le pacte et ses annexes prévoient des mesures de suivi afin de garantir la mise en œuvre des engagements pris.

Le processus des sommets

Le processus du sommet et le pacte ont été profondément enrichis par les contributions de millions de voix et de milliers d'acteurs du monde entier.

Le sommet a rassemblé plus de 4 000 personnes représentant des chefs d'État et de gouvernement, des observateurs, des organisations intergouvernementales, le système des Nations unies, la société civile et des organisations non gouvernementales. Dans le but d'accroître l'engagement des différents acteurs, le sommet officiel a été précédé par les journées d'action des 20 et 21 septembre, qui ont attiré plus de 7 000 personnes représentant tous les segments de la société. Ces journées d'action ont été l'occasion pour toutes les parties prenantes de s'engager fermement à agir et de promettre 1,05 milliard de dollars pour faire progresser l'inclusion numérique.

UNOWAS

UNITED NATIONS OFFICE
FOR WEST AFRICA
AND THE SAHEL



BUREAU DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET LE SAHEL



CNMC

CAMEROON-NIGERIA
MIXED COMMISSION



COMMISSION MIXTE
CAMEROUN-NIGERIA

2025

Season's greetings

Meilleurs vœux

Ensemble pour la paix

Together for peace

“Ils ont dit...”



« Comme les hommes, nous jouons un rôle actif dans la gestion et la prévention des catastrophes naturelles. Nous comprenons que cette tâche n'incombe pas seulement aux hommes, mais à l'ensemble du village, y compris les femmes. »

– Fatma, résidente de Lemghayes, Mauritanie



« Le problème est que nous nous battons seuls, que nous réussissons seuls et que nous sommes les seuls à en profiter. Imaginez que nous inversions le scénario : ceux d'entre nous qui ont réussi mettent les autres en avant, échangent des conseils en matière d'emploi, des bourses, des opportunités - en gros, un pays a du feu, il en allume un autre, qui le transmet à son tour, et bientôt, toute l'Afrique est en feu (de la meilleure façon qui soit, bien sûr) ! Nous brillerions tous ensemble, pas seuls. »

– Moumouni Dialla, Président de l'Union panafricaine de la jeunesse



« Au Nigeria comme dans tout le Sahel, nous les jeunes avons cette énergie, cette détermination et nous devons jouer un rôle plus important dans la société, être des leaders ! »

– Eromosele Peter Adene, jeune activiste et fondateur d'ABENOL



« Les choses se sont améliorées ces derniers temps et nous avons bon espoir. Je peux à nouveau vendre mon bétail aux Nigériens. »

– Un éleveur et commerçant camerounais revenant de Banki, une ville nigériane voisine